



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 39163

Texte de la question

M Jean Reyssier attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, charge de l'environnement, sur les evenements qui se sont produits a Fagnieres, consecutifs a l'incendie ayant pris naissance dans un entrepot des etablisements Picard « soldeur » de moquettes et autres produits synthetiques. En effet, alors que l'incendie s'est declare un samedi soir, des fumees continuaient de s'echapper de l'entrepot une semaine apres le debut du sinistre. Pendant cette periode, les habitants du quartier « Les Collines de Fagnieres » ont ete tres serieusement incommodés par les volutes de fumee et les gaz emanant des produits toxiques en combustion. Certains ont du meme abandonner leurs pavillons. Les habitants de ce quartier considerent que les dispositions prises dans le cadre reglementaire par les differentes administrations n'ont pas permis une juste information de la population et de retablir rapidement une situation normale au regard de la securite des biens et des personnes. Aussi, il lui demande d'envisager, a la lumiere de cette experience, une modification de la reglementation donnant aux differents intervenants les moyens aptes a resoudre rapidement les problemes de securite des biens et des personnes.

Données clés

Auteur : [M. Reyssier Jean](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39163

Rubrique : Securite civile

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1612